

Église des Pays de l'Ain

2 MARS 2021 - N° 3



Vivre un carême de foi, d'espérance et de charité

En parcourant le chemin du Carême, qui nous conduit vers les célébrations pascales, nous faisons mémoire de Celui qui nous a aimés « devenant obéissant jusqu'à la mort et la mort de la croix » (Ph 2,8). Dans ce temps de conversion, nous renouvelons notre foi, nous puisons « l'eau vive » de l'espérance et nous recevons le cœur ouvert l'amour de Dieu qui fait de nous des frères et des sœurs dans le Christ. [...] Le jeûne, la prière et l'aumône, tels que Jésus les présente dans sa prédication (cf. Mt 6, 1-18) sont les conditions et les expressions de notre conversion. Le chemin de la pauvreté et du manque (le jeûne), le regard et les gestes d'amour vers l'homme blessé (l'aumône), et le dialogue filial avec le Père (la prière), nous permettent d'incarner une foi sincère, une vivante espérance et une charité active. [...]

Le Carême est un temps pour croire, c'est-à-dire pour recevoir Dieu dans notre vie et pour le laisser "établir sa demeure" en nous (cf. Jn 14, 23). Jeûner consiste à libérer notre existence de tout ce qui l'encombre, même de ce trop-plein d'informations, vraies ou fausses, et de produits de consommation pour ouvrir la porte de notre cœur à celui qui vient jusqu'à nous, pauvre de tout mais « plein

de grâce et de vérité » (Jn 1, 14) : le Fils du Dieu Sauveur. [...]

Vivre un Carême d'espérance, c'est percevoir que nous sommes, en Jésus-Christ, les témoins d'un temps nouveau, dans lequel Dieu veut « faire toutes choses nouvelles » (cf. Ap 21, 1-6). Il s'agit de recevoir et d'offrir l'espérance du Christ qui donne sa vie sur la croix et que Dieu ressuscite le troisième jour : « Soyez prêts à répondre à qui vous demande à rendre raison de l'espérance qui est en vous » (1P 3, 15). [...]

Vivre un Carême de charité, c'est prendre soin de ceux qui se trouvent dans des conditions de souffrance, de solitude ou d'angoisse à cause de la pandémie de la Covid-19. Dans l'impossibilité de prévoir ce que sera demain, souvenons-nous de la parole adressée par Dieu à son Serviteur : « Ne crains pas, car je t'ai racheté » (Is 43, 1), offrons avec notre aumône un message de confiance, et faisons sentir à l'autre que Dieu l'aime comme son propre enfant.

Pape François

Message pour le carême 2021

Vitrail de saint Joseph, église de Lagnieu (Miciol)

Agenda de notre évêque

Agenda dépendant de la situation sanitaire et des décisions gouvernementales.

Lundi 1^{er} mars

Rencontre d'évêques à Auxerre

Mercredi 3 mars

Rencontre de l'économiste et du vicaire général

Jeudi 4 mars

Cours au séminaire d'Ars

Vendredi 5 mars

Rencontre des responsables généraux de l'Institut Notre-Dame de Vie

Dimanche 7 mars

Appel décisif de jeunes à Ambérieu

Du lundi 8 au vendredi 12 mars

Audit économique du diocèse

Mardi 9 mars

Bureau du Secours catholique

Du dimanche 14 au dimanche 21 mars

Visite pastorale de Bourg-en-Bresse

Du mardi 23 au vendredi 26 mars

Assemblée plénière de la CEF

Mardi 30 mars – Mardi Saint

Messe chrismale à 10h à la co-cathédrale Notre-Dame de Bourg-en-Bresse
Conseil presbytéral extraordinaire

Triduum pascal à la co-cathédrale Notre-Dame de Bourg-en-Bresse

Samedi 3 avril - Samedi Saint

Veillées pascale à 21h à N-D des Dombes

Dimanche 4 avril – Pâques

Messe au centre pénitentiaire

Visite pastorale à Bourg-en-Bresse

Dimanche 14 mars : Sacré-Cœur

9h30 : messe à la chapelle des Vennes

11h : messe au Sacré-Cœur

15h-16h : Rencontre du CPP

16h30-17h30 : Adoration, chapelet et vêpres pour les familles et les vocations

Lundi 15 mars : Sacré-Cœur

8h05 : Office de laudes

8h30 : messe à la chapelle Saint-François

12h30 : Office du milieu du jour

16h45 : Rencontre avec les catéchistes de la paroisse, des écoles et des collèges, avec les enfants du caté, les servants d'autel et les servantes de Marie

Mardi 16 mars : Communauté des Vennes

9h30 : messe à la chapelle des Vennes

10h15 : Rencontre avec le MCR

11h : rencontre avec les visiteurs en maisons de retraite et ceux qui portent la communion

11h30 : Rencontre du Conseil Economique et du CARAB

12h15 : Office de sexte

14h30 : Rencontre des équipes funéraires
15h : Rencontre des équipes liturgie, entretien, bricolage

15h30 : Permanence et rencontre du notaire paroissial

16h : Rencontre des équipes solidarité,

Dans sa mission de service de la vie consacrée, souhaitant mieux connaître et comprendre la situation actuelle de **l'institut séculier Notre-Dame de Vie**, de droit pontifical, le Préfet de la Congrégation pour les instituts de vie consacrée et les sociétés de vie apostolique a nommé **visiteurs apostoliques**, par décret du 14 janvier 2021 :

Mgr Pascal Roland (évêque de Belley-Ars et ancien président de la commission épiscopale pour la vie consacrée) et

Madame Nadège Védie (membre de l'institut séculier Notre-Dame du Travail et ancienne présidente de la Conférence mondiale des instituts séculiers).

De ce fait, Mgr Pascal Roland devra consacrer une certaine part de son temps au service de cette mission romaine, ce qui pourra générer quelques absences et quelques changements dans l'agenda. Il vous prie de bien vouloir l'en excuser par avance. Il confie cette mission à votre prière.

Mgr Roland
et les catéchumènes
le 21 février à Ars.



et église verte

16h30 : Rencontre du CPP

17h : Rencontre des équipes de catéchèse,
aumônerie et animation parent

Mercredi 17 mars : Notre-Dame

7h : laudes

8h30 : exposition du Saint-Sacrement

9h : messe

9h40 : rencontre avec les différents
groupes et paroissiens de Notre-Dame

10h40 : Rencontre avec le CPP, les
équipes Vision et communication

12h15 : Office de sexte

14h : Rencontre avec Claude Igonenc,
diacre

14h30 : Rencontre de l'Association des
Amis de l'Orgue et de la Co-cathédrale

15h : Rencontre du Conseil économique,
du comptable et du notaire

16h : Rencontre des enfants du caté et
des catéchistes

16h30 : Rencontre des jeunes de
l'aumônerie

Judi 18 mars : Viriat

9h30 : messe à l'église de Viriat

10h30 : Rencontre des mouvements et
service paroissiaux dans l'église

12h30 : rencontre à Viriat avec le CPP

15h : Visite de l'école Saint-Joseph

Vendredi 19 mars : Saint-Pierre Chanel

8h30 : messe et laudes à St-Pierre Chanel

9h45 : Entretien avec tous les prêtres sur
les funérailles, la catéchèse.

12h : Office du milieu du jour

12h30 : rencontre avec le Conseil
économique

15h : Rencontre avec M. Jean-François
Debat, maire de Bourg-en-Bresse, avec
les prêtres à Notre-Dame

Samedi 20 mars : Sacré-Cœur et Notre-Dame

8h05 : Laudes au Sacré-Cœur

8h30 : messe au Sacré-Cœur avec tous
les prêtres

10h-11h : Rencontre des Patronages

11h-12h : Rencontre avec les collégiens
et lycéens du Sacré-Cœur et office du
milieu du jour

14h30-15h30 : Rencontre avec les
servants de messe et servantes de Marie
de Notre-Dame

16h : Temps de louange et d'adoration à
Notre-Dame

Dimanche 21 mars : Saint-Pierre Chanel et Notre-Dame

9h30 : Messe à Notre-Dame

11h : Messe à Saint-Pierre Chanel

14h : Débriefing avec tous les prêtres à
Saint-Pierre Chanel

16h-17h : Adoration, vêpres et salut du
Saint-Sacrement à Saint-Pierre Chanel

Lancement de la campagne ressources 2021

À l'attention des curés, administrateurs et vicaires paroissiaux, référents ressources, trésoriers, grands ambassadeurs et membres du CDAE,

Cher Père,
Frère ou Sœur en Jésus-Christ,

Vous êtes cordialement invités à participer au **lancement de la campagne ressources 2021 le Vendredi 05 Mars 2021 de 9h30 (accueil à partir de 9h) à 11h30**

Salle des Pays de l'Ain
27, Rue Docteur Nodet à Bourg-en-Bresse

Certains groupements paroissiaux partageront de « bonnes pratiques démontrées », c'est à dire des actions ayant porté leurs fruits en terme de résultats. Merci à eux !

Veillez trouver ci-après le programme de cette matinée. Nous comptons vivement que chaque groupement paroissial soit bien représenté, par son curé (ou son vicaire) et son référent ressources et/ou son trésorier.

D'avance merci de la poursuite de votre engagement pour les ressources de notre diocèse.

Dans l'attente de cette rencontre, je vous prie d'agréer, chers Père, Frère ou Sœur en Jésus-Christ, l'expression de mes cordiales salutations.

Olivier Bauer
Économe diocésain

Programme

9h : Accueil

9h30 : Temps de Prière

Introduction de Mgr Roland

Les ressources (Olivier Bauer)

- enjeu majeur (Marie-Cécile Furzac et CDAE)

- Les chantiers diocésains : Bonnes pratiques sur Belley (Peggy Grande)

- Tenue du budget et récolte de fonds (Groupement paroissial de Belley)

- Bilan de la campagne 2020 (Brigitte Rude)

Bonnes pratiques : communications durant le confinement (Groupement de Montréal-la-Cluse), prospections (Groupement de Saint-Didier-sur-Chalaronne), informations (Groupements de Gex-Divonne-Cessy et Miribel)

- La mission « grands ambassadeurs », les attentes.

- Une bonne pratique : vidéo de présentation travaux.

Une bonne pratique : vidéo de présentation travaux.

Présentation de la campagne ressources 2021 (Guilhem Duval)

Les outils : Flyer, site internet et réseau sociaux, quête et offrande de messe en ligne, film « ressources », lettre aux donateurs, les acteurs, les attentes...

Les legs, donations, assurances-vie (Pascaline Veyret)

Un contributeur majeur pendant le confinement

Projet de film pour parler des legs

Prière à l'intention des donateurs

Distribution des supports

12h 30 : Mise à disposition d'une salle pour pique-niquer

Célébrations de la Semaine Sainte

Le mercredi des Cendres 17 février, une note de la Congrégation pour le Culte divin et la discipline des sacrements (Prot. N. 96/21) a donné quelques indications sur les célébrations de la Semaine Sainte en temps de pandémie.

« Nous sommes toujours confrontés au drame de la pandémie COVID-19 qui a apporté de nombreux changements même dans la manière habituelle de célébrer la liturgie. Conçues pour des temps normaux, les normes et directives contenues dans les livres liturgiques ne sont pas entièrement applicables dans des temps de crise exceptionnels comme ceux-ci. C'est pourquoi l'Évêque, en tant que modérateur de la vie liturgique dans son Église, est appelé à prendre des décisions prudentes afin que les célébrations liturgiques se déroulent de manière fructueuse pour le peuple de Dieu et pour le bien des âmes qui lui sont confiées, dans le respect de la sauvegarde de la santé et de ce qui est prescrit par les autorités responsables du bien commun. »

Voici quelques précisions issues de ce décret et applicables dans notre diocèse :

- Le décret du 25 mars 2020 (Prot. n° 154/20), qui donnait des indications sur la Semaine Sainte 2020, est toujours applicable (voir EPA d'avril 2020, p. 4).
- « L'utilisation des médias sociaux a grandement aidé les pasteurs à offrir un soutien et une proximité à leurs communautés. » Comme précisé dans ce décret, **certaines célébrations présidées par l'Évêque seront retransmises sur Internet** pour que les fidèles puissent s'y associer, en signe d'unité de l'Église

diocésaine : **la Messe chrismale le mardi 30 mars à 10h, en direct de Notre-Dame de Bourg, et la veillée pascale le samedi 3 avril à 21h en direct de Notre-Dame des Dombes.**

- En Conseil presbytéral, pendant la session de 25 et 26 février, Mgr Roland a invité les paroisses à **célébrer la Veillée pascale tôt le dimanche matin**, plutôt que dans l'après-midi du samedi, afin de conserver à la journée du Samedi Saint son caractère aliturgique.

Calendrier Romain Général

Le 25 janvier 2021, la Congrégation pour le Culte divin et la discipline des sacrements a publié un décret indiquant que le Pape François a décrété l'inscription au Calendrier Romain Général des mémoires facultatives de :

- **saint Grégoire de Narek**, abbé et docteur de l'Église, fêté le 27 février,
- **saint Jean d'Avila**, prêtre et docteur de l'Église, fêté le 10 mars,
- **sainte Hildegarde de Bingen**, vierge et docteur de l'Église, fêtée le 17 septembre.

Le 26 janvier 2021, par un second décret, le Pape François a ordonné que le 29 juillet soit inscrit au Calendrier Romain Général comme mémoire des **saintes Marthe, Marie et saint Lazare**.

Les textes liturgiques à adopter sont disponibles en latin sur le site du Dicastère, en attendant leur traduction.

Informations diocésaines

Nominations à dater du 22 février 2021

- Le **Père Henri de Penfentenyo** est déchargé, à sa demande et avec l'accord de son Supérieur général, de son office d'aumônier du Collège Saint-Joseph de Bourg-en-Bresse. Il conserve ses autres missions au sein de la paroisse du Sacré-Cœur et au sein du Lycée Saint-Joseph.
- Le **Père Fabrice Letellier**, vicaire dans la paroisse du Sacré-Coeur de Bourg-en-Bresse, est nommé en outre avec l'accord de son Supérieur général aumônier du Collège Saint-Joseph de Bourg-en-Bresse, pour une durée de trois ans renouvelable.

Formation « Qu'est-ce que l'Eglise ? »

Vous pourrez retrouver sur le site Internet du diocèse les vidéos de la formation en ligne sur l'Eglise :

- **3 mars : Mgr Roland** : Les ministères dans l'Eglise
- **10 mars : Isabelle Roussel** : Eglise et patrimoine
- **17 mars : Daniel Revaud** : Eglise et science
- **24 mars : Soeurs bénédictines du Sacré-Coeur** : Ecclesia semper reformanda
- **31 mars : P. Jean-Philippe Benoist** : Ecriture et Tradition

Bulletin du Sanctuaire de Cuet

Après un premier numéro paru le 28 janvier, dernier, un nouveau bulletin du Sanctuaire de Cuet paraîtra le 28 mars. Il présentera en particulier la messe de la fête du saint patron de l'Océanie, le 24 avril prochain.

Remboursement kilométrique

Nouveau barème de remboursement kilométrique au réel : 0,35 €/km (voir p. 216 de l'annuaire).

6 • EPA Mars 2021

Nouvelles coordonnées

Maison paroissiale de Belley

Nouveau numéro de téléphone :

04 79 81 24 61

Père Roger HÉBERT

Foyer de Charité de Tressaint (au moins jusqu'à Pâques)

795 Rue de l'Eglise – Tressaint

BP 54145 – Lanvallay

22104 Dinan Cedex

P. Emmanuel Mainaud

Téléphone : 04 74 08 17 13

Le numéro de téléphone portable indiqué dans l'annuaire (p. 189) n'est plus valide.

Changements d'adresses mail :

- Paroisse Notre-Dame de Bourg (p. 65 de l'annuaire) :

paroisseviergenoire@gmail.com

- Paroisse d'Ambérieu-en-B. (p. 87) :
accueil01500@gmail.com

- Paroisse d'Hauteville (p. 97) :
paroissehtv@laposte.net

- Secrétariat de la paroisse Saint-Jean-Paul II du Pays de Gex (Gex-Divonne-Cessy, p. 104) :

accueil@paroissesjp2paysdegex.fr

- Paroisse de Bellegarde (p. 106) :
le mail n'est plus valide.

- Paroisse de Nantua (p. 101) :
le mail n'est plus valide.

- Frère Marie-Geoffroy Guérin (p. 185) :
f.marie.geoffroy@gmail.com

- Communauté des Soeurs de Saint-Joseph (Rue du Lycée à Bourg, p. 143) :
ct1lycee@orange.fr

- Bertrand Lapostolle, service optimisation des achats à l'évêché (p. 41)
optimisation_achats@belley-ars.fr

- Pastorale à l'institution Saint-Pierre de Bourg : Vianney Vendrely (p. 138) :
vendrely@institution-saintpierre.eu

- Amarildo Dos Santos (p. 137) :

adossantos@lycee-saintpierre.eu

Décès dans le diocèse

- **Madame Mado Bouvier**, maman de Marcel Bouvier, président de l'Hospitalité diocésaine de Lourdes, est décédée le 5 février 2021. Ses funérailles ont été célébrées en l'église de Balan, le 11 février 2021.



- **Le père Paul Corand**, prêtre du diocèse d'Autun en retraite dans les Pays de l'Ain, est décédé le dimanche 7 février 2021 à l'hôpital local de Gex où il était en suites de soins après une hospitalisation. Ses funérailles ont été célébrées en l'église d'Hurigny, dans le diocèse d'Autun où il avait été ordonné il y a presque 71 ans. Monseigneur Benoît Rivière, évêque d'Autun, a présidé la célébration eucharistique le mardi 16 février 2021.

8 juillet 1925 : Naissance à L'Île-du-Salut (Guyanne)

25 mars 1950 : Ordonné prêtre

1950 : Vicaire à Issy-L'Évêque Au Prado

1953 : Vicaire à La Roche Vineuse

1955 : Vicaire à Flacé-lès-Mâcon

1962 : Aumônier à Satonnay, vicaire-économiste Hurigny et Chevagny-les-Chevrières

1969 : Correspondant administratif du

secteur de La Roche-Vineuse

1971 : En plus vicaire-économiste de Laizé, Saint-Maurice-de-Satonnay

2000 : En retraite

Une messe à son intention a été célébrée jeudi 11 février à la chapelle Notre-Dame de la Route blanche à Segny.

- **Monsieur Henri Catherin**, frère aîné du Père René Catherin, est décédé le 8 février 2021 à l'âge de 79 ans. Ses obsèques ont été célébrées en l'église de Saint-Cyr-sur-Menthon, le lundi 15 février 2021.



- **Sœur Marie Françoise de l'Incarnation** (Françoise Paumelle), Sœur Dominicaine de l'Eucharistie, est décédée le 14 février 2021, en sa 95^e année, après 69 ans de vœux religieux. Ses funérailles ont été célébrées le vendredi 19 février dans l'Église de Neuville-sur-Ain.

Une messe a été célébrée le lundi 22 février au Monastère de la Nativité (105, rue Victor Guichard) à Sens, suivie de son inhumation au cimetière du Monastère, en présence des pères Adrien Diakiodi et Jean Mpongo, curé et vicaire du groupement paroissial de Pont-d'Ain.

Le diocèse s'unit par la prière aux familles, aux proches et aux communautés des nos frères et sœurs décédés.

Travailleuses Missionnaires de l'Immaculée

Depuis le 8 décembre 2020, les Travailleuses Missionnaires de l'Immaculée ont été érigées en Société de vie apostolique Donum Dei, de droit diocésain, par décret de Monseigneur Jean-Marc Aveline, Archevêque de Marseille.

Suite à cette reconfiguration juridique, la communauté des Travailleuses Missionnaires de l'Immaculée (TMI) de la Providence a vécu deux événements importants à savoir le renouvellement de l'engagement (définitif et temporaire) de ses membres le samedi 20 février 2021, et l'incorporation définitive de deux de leurs jeunes sœurs (Anna Hoan et Thérèse Trang toutes deux originaires du Vietnam), le dimanche 21 février.

Les cérémonies sobres et profondes à la fois, ont été vécues dans la joie du don au Seigneur et dans l'action de grâces à l'Eglise notre Mère qui veille à ce que

chaque charisme trouve son expression propre en son sein.

Les TMI sont très reconnaissantes envers Mgr Pascal Roland qui, dans sa sollicitude paternelle, les a honorées de sa présence en présidant la célébration Eucharistique du 20 février et pour ses paroles d'encouragement ; également envers le père Antoine Desarbre, délégué épiscopal de la vie consacrée qui a accepté de présider l'Eucharistie au cours de laquelle Anna et Thérèse se sont engagées pour toujours au service du Christ et de l'Eglise.

**Les Travailleuses Missionnaires
de l'Immaculée d'Ars**



Un centre d'hébergement à la Maison Jean-Marie Vianney

Depuis maintenant la fin de l'année 2019, un centre d'hébergement géré par l'association Tremplin est accueilli dans un bâtiment de la maison Jean-Marie Vianney. Rencontre avec Martial Do, directeur général de Tremplin, et Olivier Bauer, économiste diocésain.

Comment l'accueil à la Maison Jean-Marie Vianney a-t-il commencé ?

Martial Do : Il faut savoir que ce type d'accueil est très réglementé : il ne s'agit pas de logement, mais de mise à l'abri de personnes vulnérables. C'est un type d'accueil qui peut concerner aussi bien les demandeurs d'asile que des publics généralistes, avec des critères de priorité : on accueille avant tout les familles avec enfants, les mineurs, les personnes âgées ou malades... Cet hébergement peut avoir lieu tout au long de l'année, mais dont on parle surtout pendant la période hivernale. C'est d'ailleurs pour la période hivernale que l'hébergement à la Maison

Jean-Marie Vianney a commencé. Mais avec la crise du Covid et le confinement, cette période hivernale n'a pas pris fin, et l'accueil s'est prolongé tout au long de l'année.

Y a-t-il d'autres lieux d'hébergement à Bourg-en-Bresse ?

Martial Do : Pendant des années, on a utilisé des gymnases, mais c'est une solution très insatisfaisante. À l'hiver 2018-2019, nous avons aussi ouvert un centre temporaire d'hébergement hivernal, rue des Prés de Brou. Mais en 2019, il y a eu une très forte hausse des demandes d'hébergement, et le dispositif a été débordé. C'est à ce moment-là que j'ai rencontré l'économiste diocésain, pour étudier ensemble s'il était possible d'héberger des familles.

Olivier Bauer : Tremplin et le diocèse ont vite été en phase, nos valeurs convergeaient : Tremplin voulait protéger, mettre à l'abri ceux qui en ont besoin,



dans les meilleures conditions possibles, et le diocèse avait évidemment le désir de participer à cette oeuvre caritative, d'autant que nous avons des bâtiments disponibles. Au sein de la maison Jean-Marie Vianney, les étages du bâtiment F (dans lequel sont hébergés RCF et des autres mouvements) n'étaient pas utilisés, car il n'étaient plus aux normes.

Martial Do : Mais avec des travaux d'aménagement, l'hébergement dans ces locaux était possible, moyennant quelques contraintes réglementaires, comme une veille chaque nuit.

Qui sont les personnes hébergées ?

Martial Do : Tremplin gère le 115, le numéro d'appel d'urgence pour les sans-abris dans l'Ain. Nous pouvons donc orienter ceux qui nous appellent vers les différents centres d'hébergement. En l'occurrence, ce sont les familles, les femmes avec enfants et les femmes seules que nous accueillons sur le site de la Maison Jean-Marie Vianney. Il y a eu un essai avec des hommes seuls - qui sont ordinairement orientés vers les Prés de Brou - mais cela n'a pas été concluant. Dans la première phase, jusqu'à 55 personnes ont été accueillies au premier étage du bâtiment F. Depuis décembre 2020, le second étage a été aménagé, et 100 personnes en tout sont désormais hébergées dans ce bâtiment.

Comment s'y déroulent les journées ?

Martial Do : C'est un vrai lieu de vie, pas seulement un lieu où on dort. Les enfants sont scolarisés, il y a un accompagnement social, médical, avec un certain nombre de salariés qui travaillent pour ce centre d'hébergement, avec une coordinatrice. Il y a aussi toute une vie collective à gérer. Il y a également des bénévoles qui interviennent, pour du soutien scolaire, des ateliers conversation pour apprendre à mieux parler français, de l'aide



administrative, de la traduction, ou tout simplement pour favoriser la convivialité ! Les repas sont préparés à la cuisine de Tremplin, et livrés dans le bâtiment. tout ce travail a été salué par la Préfecture : c'est le plus gros dispositif d'hébergement hivernal de l'Ain, et tout s'est plutôt bien passé au cours de l'année écoulée, malgré les contraintes sanitaires. Il n'y a eu, par exemple, qu'une seule alerte au covid, et elle a été rapidement maîtrisée !

Olivier Bauer : Dans l'ensemble, les choses se sont bien passées. Il ne faut pas non plus oublier que cet hébergement a généré de fortes contraintes pour ceux qui travaillent dans ce bâtiment, notamment RCF. Il est donc important de communiquer, de se rencontrer pour résoudre les difficultés et les conflits quand ils se présentent.

Que va devenir ce centre d'hébergement dans les prochains mois ?

Martial Do : Il devrait normalement fermer ses portes à la fin de la période hivernale, si la situation sanitaire le

permet bien entendu. Il pourrait ouvrir de nouveau à l'hiver prochain, en continuant cette collaboration fructueuse avec le diocèse.

Olivier Bauer : En effet. On se rend compte que les questions de coûts ou de mode de vie, qui ont nécessité des ajustements, peuvent être résolus quand on dialogue. Nous allons donc continuer à collaborer avec Tremplin, et avec les services de l'État, pour que cette accueil puisse perdurer, pour héberger ceux qui en ont besoin dans les meilleures conditions possibles.

On se rend compte qu'il y a souvent dans l'Eglise un désir d'aider les personnes qui sont à la rue, les demandeurs d'asile... Et cette envie d'aider, cette bonne volonté, est indispensable ! Mais les bons sentiments ne sont pas suffisants, sinon on peut s'épuiser... Il est donc important de travailler avec ceux qui « savent faire » ! En collaborant avec Tremplin, en étant accompagnés par des professionnels, dans le respect des normes, on permet vraiment une action durable. On maîtrise les coûts également, on peut être plus efficace. Et on évite d'avoir une situation qui peut se dégrader.

Martial Do : Cela vaut pour un grand centre, comme celui de la Maison Jean-Marie Vianney, mais aussi pour des dispositifs plus réduits. Dans le pays de Gex, une paroisse a mis à disposition de Tremplin une chambre, pendant plusieurs années. Elle a servi à de nombreuses femmes seules avec des enfants. C'était un logement provisoire, mais il a rempli sa mission.

Olivier Bauer : Si des paroisses ont des projets de ce type, il est donc primordial qu'elles se rapprochent de l'évêché, pour que nous puissions trouver des professionnels qui pourront les aider à gérer cet accueil en amont, pendant l'hébergement, et aussi après !

Contact :

Tremplin
623 chemin d'Éternaz
01000 Bourg-en-Bresse
04 74 45 11 28
www.tremplin01.org

Une famille arménienne accueillie dans le centre d'hébergement, pendant la messe de Pâques 2020



Agenda diocésain

Exposition photographique sur les chrétiens d'Orient

Du 3 au 12 mars à l'église de Montluel

Du 13 au 30 mars à l'église de Meximieux

Organisée avec l'Oeuvre d'Orient

Neuvaine à saint Joseph

Du 11 au 19 mars, le diocèse propose une neuvaine à saint Joseph que vous pourrez trouver sur le site du diocèse : catholique-belley-ars.fr/saint-joseph.

Vous y trouverez également différentes ressources pour vivre cette année Saint-Joseph : halte spirituelle de Mgr Roland, méditations, prières, pèlerinages...

Retraite pour les 6^e-5^e

Samedi 13 mars de 9h à 17h30

au Sanctuaire d'Ars

Proposition de retraite pour les 10-12 ans, pour se préparer aux sacrements de l'initiation, pour faire le point de sa relation avec Jésus, pour revivre un temps fort un an après sa confirmation, pour approfondir sa foi...

Inscriptions : Pastorale des Jeunes

04 74 32 86 57 - paje.ain@gmail.com

Journée des mamans d'une personne malade ou handicapée

Jeudi 18 mars à 20h30 en visio

Journée organisée par l'Office Chrétiens des Personnes Handicapées

Renseignements : www.och.fr - journeedesmamans@och.fr

Session sur le discernement

Vendredi 19 mars à 20h

Samedi 20 mars à 9h30, 14h30 et 20h

Par visioconférence ou téléphone

Quatre rencontres de 90 min avec le P. Xavier Jahan, sj.

Inscription avant le 15 mars :

barghons@yahoo.fr

Sommaire

Message pour le carême 2021	p. 1
Agenda de notre évêque	p. 2
Visite pastorale à Bourg-en-Bresse	p. 2
Lancement de la campagne ressources 2021	p. 4
Célébrations de la Semaine Sainte	p. 5
Informations diocésaines	p. 6
Décès dans le diocèse	p. 7
Travailleuses Missionnaires de l'Immaculée	p. 8
Un centre d'hébergement à la Maison Jean-Marie Vianney	p. 9
Agenda diocésain	p. 12

Église des Pays de l'Ain

Bulletin officiel du diocèse de Belley-Ars
C.P.P.A.P. n° 1018 G 83912

Date de parution : 2 mars 2021

Directeur de la publication : P. F. Pelletier

Rédaction et mise en page : SDPC

Crédits photos : Sanctuaire d'Ars (p. 3),
Diocèse d'Autun (p. 7), Soeurs Dominicaines
de l'Eucharistie (p. 7), TMI (p. 8), Diocèse
de Belley-Ars

Contact : Service Diocésain de Pastorale
de la Communication

31, Rue du Dr Nodet – CS 60154

01004 Bourg-en-Bresse Cedex

04 74 32 86 69

communication@belley-ars.fr

catholique-belley-ars.fr